

Gestion Partagée d'un marais en Camargue

Sciences & Gestion



Centre de recherche
pour la conservation
des zones humides
méditerranéennes





L'Association des Marais du Verdier : Créée en 2004, elle regroupe des villageois du hameau du Sambuc en Camargue autour d'un projet de gestion partagée d'un espace naturel. Son but : proposer différentes activités développées de manière collective tout en conservant la valeur écologique du site.



La Tour du Valat - Fondation reconnue d'utilité publique - développe depuis plus de 50 ans des programmes de recherche pluridisciplinaires sur le fonctionnement des zones humides méditerranéennes. Ses équipes se sont fixé comme mission "d'arrêter la perte et la dégradation de ces milieux et de leurs ressources naturelles, de les restaurer et de promouvoir leur utilisation rationnelle".

Avec le soutien financier de :



Ont contribué à cet ouvrage :

- **Rédaction :**

Nicolas Beck, Coralie Hermeloup et l'Association des Marais du Verdier

- **Crédits photos :**

Jean E. Roché (couverture haut, p. 4, 6, 18, 21, 23 et dos de couverture), S. Aubel (p. 24),
Tour du Valat : N. Beck (couverture bas, p. 8, 10, 11, 15, 20, 25, 26 bas, 28,
30 bas, 31, 34 bas et 35), M. Gauthier-Clerc (p. 7), C. Hermeloup (p. 12 et 26 haut),
P. Huguet (p. 22 et 34 haut), P. Parisot (p. 15 bas et 30 haut)
et M. Thibault (p. 32)

- **Conception Graphique :** Guillaume Baldini

- **Illustration :** Cyril Girard

- **Cartographie :** Loïc Willm

- **Impression :** Pure Impression

*en octobre 2011 avec encres végétales sans solvant
et sur papier certifié PEFC 70% - FCBA/08-008892*

Sommaire

Les Marais du Verdier, un projet de gestion concertée

- » Genèse du projet 4
- » La Tour du Valat, propriétaire et initiateur du projet 4
- » Les Marais du Verdier, une zone humide marquée par son passé 6
- » Le Sambuc et ses habitants 7

Des outils pour faciliter la concertation

- » Méthodologie de projet 8
- » Une structure de gestion : l'association des Marais du Verdier 11
- » Un animateur pour accompagner le processus 12
- » Un cadre : le plan de gestion 13



Le multi-usages ou comment partager un territoire

- » La chasse au gibier d'eau 14
- » Le pâturage comme outil de gestion 17
- » La pêche à la ligne : objectif unique à résultats multiples 18
- » Un cadre sympa pour des activités pédagogiques 20
- » Un site d'intérêt pour les ornithologues 20

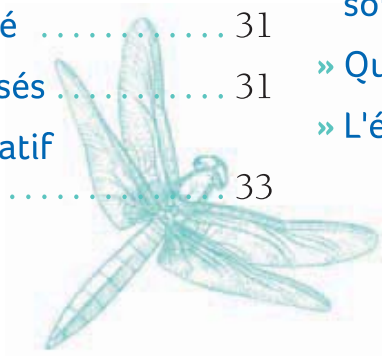
Des activités variées pour mobiliser les bonnes volontés

- » Le Cabanon, lieu de rendez-vous pour les chantiers et moments de détente 23
- » Réflexion, conception et aménagement collectifs d'un ouvrage : l'observatoire 24
- » Le repas des marais : une invitation à partager la nature 25
- » Un voyage d'étude : aller voir ailleurs pour continuer d'avancer 27
- » Des activités collatérales : l'aménagement de la décharge .. 28
- » Suivre, compter, noter... pour alimenter les réflexions 29



Résultats et bilan

- » Un site de démonstration 31
- » Un espace fréquenté 31
- » Des objectifs dépassés 31
- » Un projet démonstratif mais à quel coût ? 33
- » Un animateur toujours fortement sollicité 34
- » Quel avenir pour le projet ? 34
- » L'évaluation 34



Les Marais du Verdier, un projet de gestion concertée

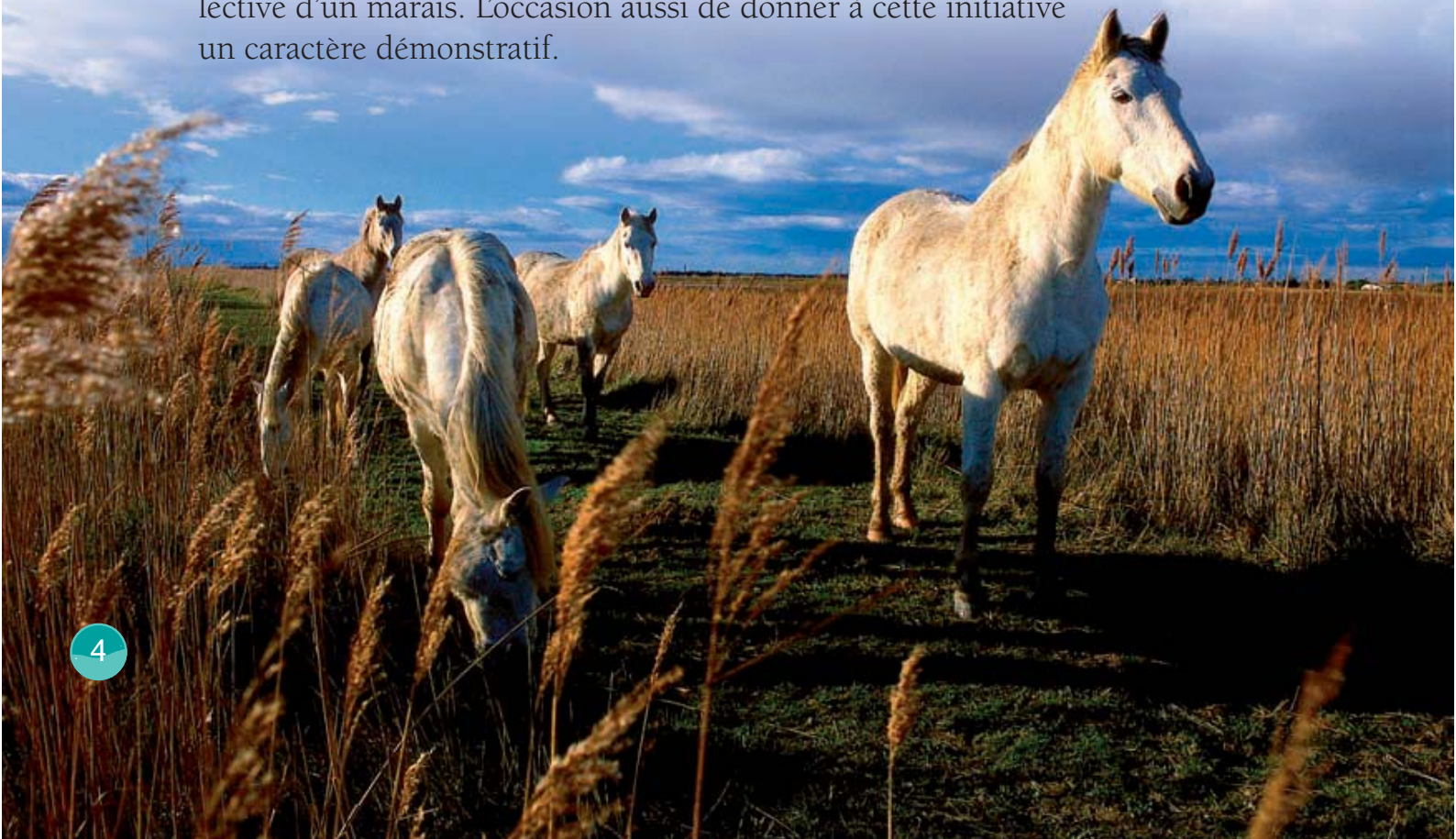
■ Genèse du projet

Depuis les années 1990, les projets de conservation et de gestion des espaces naturels qui intègrent les populations locales se multiplient. La concertation et la co-construction y sont de plus en plus recherchées. Cependant, les exemples de succès restent limités. La majorité des projets demeurent au stade de la simple consultation et l'implication réelle de la population reste faible. Ce fut pourtant le pari de la Tour du Valat, un centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes, de développer un tel projet en Camargue en proposant aux habitants du hameau du Sambuc de s'investir dans la gestion concertée et l'aménagement d'un marais.

Ce bilan des premières années d'expérience permet d'illustrer le processus de concertation locale choisi, d'analyser les premiers résultats et de formuler quelques recommandations.

■ La Tour du Valat - propriétaire et initiateur du projet

En 2003 la Tour du Valat est contactée par la Safer pour savoir si elle est intéressée pour acquérir les 120 ha mis en vente jouxtant son domaine. Elle y répond favorablement voyant là l'opportunité de développer avec les acteurs locaux un projet de gestion collective d'un marais. L'occasion aussi de donner à cette initiative un caractère démonstratif.



Pourquoi la Fondation Tour du Valat a-t-elle Choisi de mettre sur pied le projet “Verdier” en mettant une partie de son foncier en gestion collective et en prenant à sa charge le poste d’un animateur ?

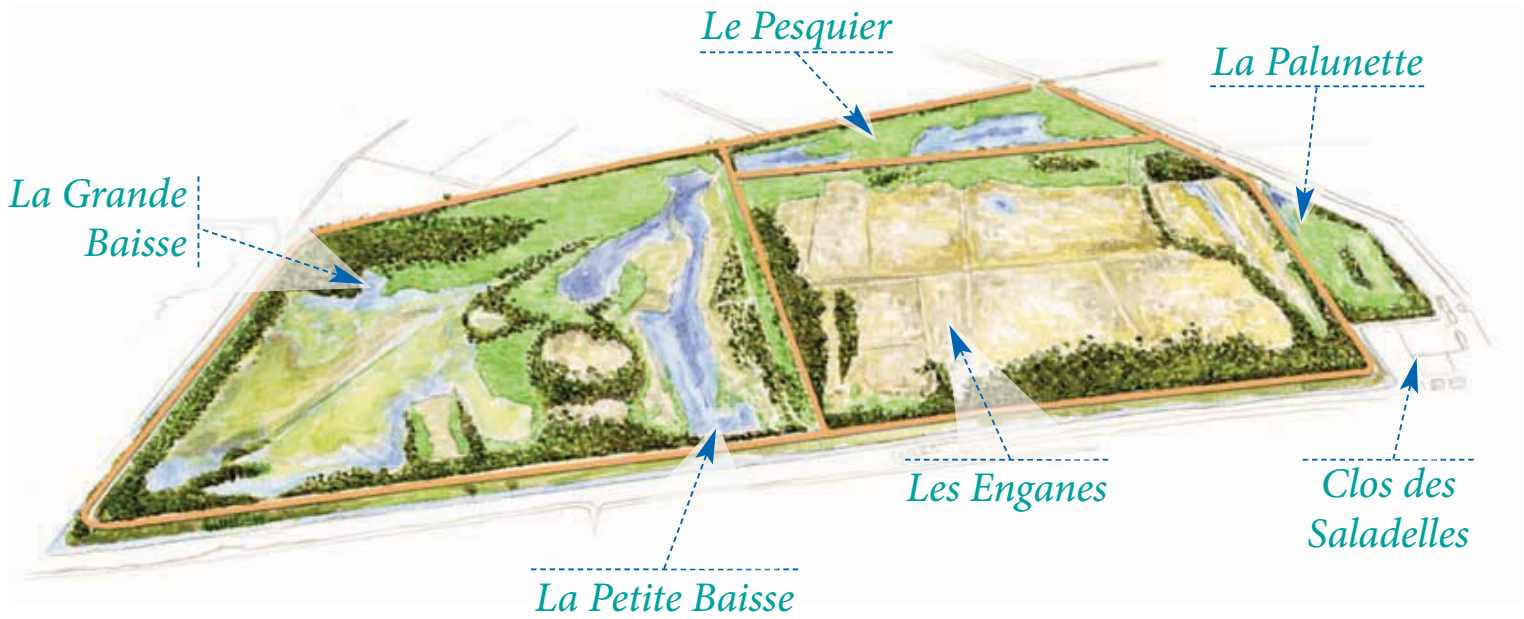
La Fondation a pour mission la sauvegarde des zones humides méditerranéennes dont la Camargue est d’ailleurs un des plus beaux exemples. Mais cette sauvegarde ne peut être garantie par la seule mise en place d’un statut de protection, méthode par ailleurs souvent perçue par la population locale comme une confiscation du territoire. Notre Fondation est minuscule face à l’immensité de la tâche. Nous avons besoin d’alliés pour nous aider à protéger ces zones qui nous fournissent des ressources essentielles (eau, nourriture, plantes, animaux, matériaux, diversité...) qui sont à la base de nos activités sociales, économiques et culturelles.

Au fil des années nous avons été trop souvent perçus comme des enquiquineurs, des empêcheurs de tourner en rond et parfois même comme des anti-progrès. Nous ne sommes rien de tout cela, au contraire. Notre approche familiale et patrimoniale nous encourage à penser sur le long terme. Nous n’avons pas d’obligation de résultats grâce à notre structure juridique et sommes totalement libres de nous concentrer, à perpétuité si nous le souhaitons, sur notre mission de protection des zones humides méditerranéennes.

La survie de ces milieux dépend donc de leur intégration dans le quotidien : il est exclu de protéger la nature contre l’Homme mais bien plutôt avec, et peut être même pour lui. Pourtant ces 50 dernières années environ 50% des zones humides ont été détruites le plus souvent par l’action de l’Homme. La Camargue a jusqu’à présent été épargnée grâce à un système efficace de protection légale et territoriale. Mais il est évident que le seul système de protection vraiment durable est celui qui associe la population locale au projet. C’est parce que les Sambutens le veulent que les marais du Verdier sont ce qu’ils sont aujourd’hui : une réussite donc et qui nous l’espérons servira d’exemple à d’autres sites en Méditerranée. Notre Fondation est fière d’avoir pu initier ce projet et nous remercions sincèrement les habitants du Sambuc d’y contribuer de si belle manière. Merci également aux salariés de la Tour du Valat pour leur engagement sans faille depuis le début du projet et à tous les volontaires pour les efforts et les moments d’amitié partagés.

André et Luc Hoffmann

TOPONYMIE DES MARAIS DU VERDIER



Les Marais du Verdier, une zone humide marquée par son passé

Jusque dans les années 1960, les Marais du Verdier faisaient partie d'un grand ensemble de sansouires et de marais temporaires. 120 hectares furent ensuite endigués pour créer des piscicultures. Celles-ci furent exploitées jusqu'en 2003. Constituée de quatre grands bassins, la pisciculture du Verdier était consacrée à l'élevage de la Carpe ou du Sandre. En hiver, le site était chassé par quelques actionnaires.



La Rousserole turdoïde est inféodée aux roselières. On en compte jusqu'à trente mâles chanteurs sur le site au printemps.



Anciennes martelières qui permettaient le contrôle des niveaux d'eau des baisses.



Hameau du Sambuc au 1^{er} Plan. Derrière, les marais du Verdier.

Le Sambuc et ses habitants

Les Marais du Verdier sont mitoyens du hameau du Sambuc. Totalisant 550 habitants (120 foyers) le hameau est situé à 25 km au sud d'Arles, ville à laquelle il est administrativement rattaché. Le hameau est inclus dans le périmètre du Parc Naturel Régional de Camargue. Il compte une épicerie, un hôtel et un restaurant ainsi qu'une école qui accueille les enfants du hameau et des mas avoisinants. Les habitants travaillent essentiellement dans le domaine agricole (*riziculture et élevage*) ou dans le domaine tertiaire sur Arles. Une dizaine de familles travaillent par ailleurs dans les différentes structures de gestion et de protection de la nature en Camargue (*Tour du Valat, Parc Naturel Régional de Camargue, Conservatoire du littoral, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage*).

Des outils pour faciliter la concertation

■ Méthodologie de projet

Au printemps 2003, la Tour du Valat propose aux villageois du Sambuc de gérer collectivement les anciennes piscicultures du Verdier. L'implication des habitants est une condition préalable à l'acquisition du site. Seul cadre imposé par le propriétaire : les activités développées devront être respectueuses des enjeux environnementaux en privilégiant le multi-usages et l'aspect collectif. Le projet a pour objectif de démontrer que l'on peut, sur un même territoire concilier plusieurs activités humaines tout en conservant le patrimoine naturel.



Pour les villageois, c'est l'occasion de se réappropriier un espace naturel jadis strictement privé, d'en bénéficier tant au niveau des usages que de l'exploitation des ressources.

Il leur est donc proposé de définir les objectifs de gestion future du site au cours d'un processus de concertation qui associe à la fois le propriétaire, les villageois, les scientifiques de la Tour du Valat et certains acteurs locaux (*éleveurs, chasseurs, ...*).

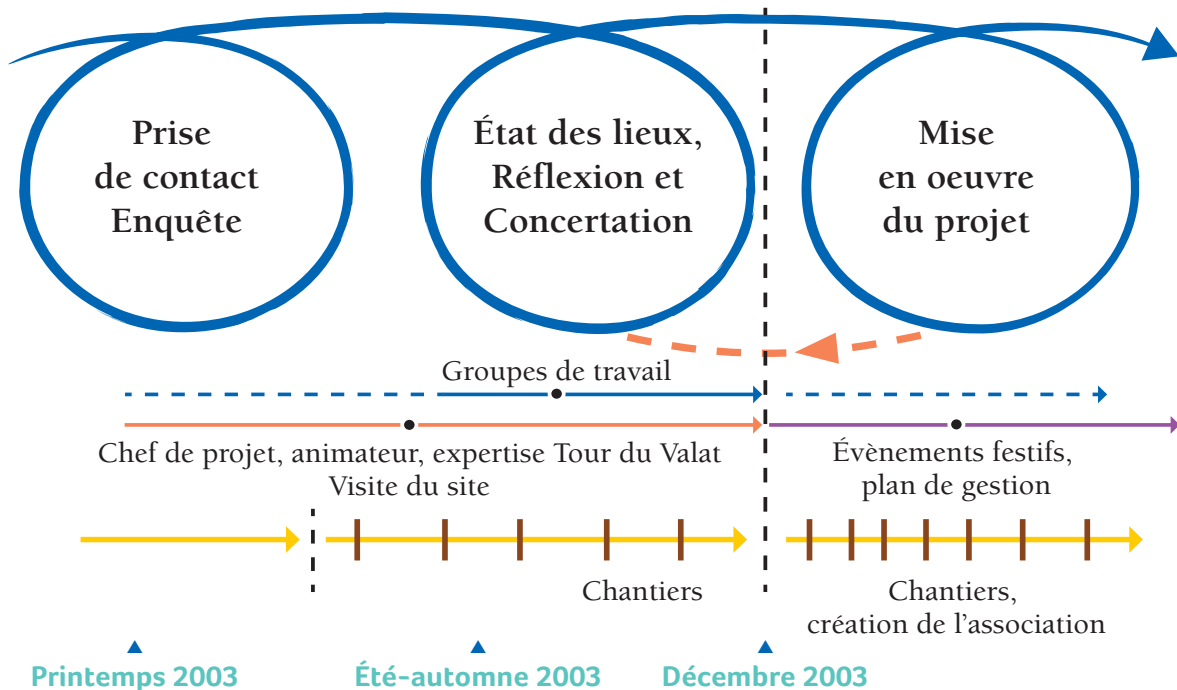
Le processus commence en mai 2003 par une enquête. Les habitants sont invités à préciser leurs envies,

Les visites du site ont été les premières activités proposées aux villageois.

formuler des propositions et signaler leur volonté de participer à la démarche. Près de quarante questionnaires sont complétés et plus de 90 activités évoquées. Les propositions sont également réparties entre : exploitation des ressources, activités pédagogiques et récréatives. Ces dernières font l'objet d'une présentation publique au cours d'une réunion plénière. Les habitants motivés sont ensuite sollicités pour participer aux trois groupes de travail thématiques dont le but est d'évaluer la faisabilité de chacune de ces activités. Ils élaborent des objectifs réalistes à moyen terme. Le principe retenu est de faire travailler les groupes selon le schéma appliqué à la gestion intégrée des zones côtières (*proposée par Denis & Henocque 2001*).

Trois phases caractérisent le processus :

- 1 Une phase préliminaire permet d'**identifier les acteurs, le contexte, les problématiques, les atouts et les contraintes**. Parallèlement, un diagnostic écologique est réalisé par la Tour du Valat, complété ensuite par un diagnostic socio-économique (sur la base d'entretiens et de recherches bibliographiques). Afin de maintenir les villageois mobilisés durant cette phase, plusieurs activités d'échanges sont mises en place notamment pour retracer la mémoire collective du site : soirée de projection, café historique, sortie sur le terrain.



Chronogramme des activités de concertation pour la définition des objectifs de gestion des Marais du Verdier.

- 2 Une phase de **préparation et d'élaboration des objectifs**. Trois groupes de travail traitent ainsi en parallèle des activités récréatives, des pédagogiques et de celles liées à l'exploitation des ressources naturelles selon un calendrier défini. Leur objectif est de formuler des propositions d'activités, puis de décliner les opérations à mettre en place en tenant compte des atouts et des contraintes du site ainsi que du cahier des charges initial précisé par le propriétaire. Des visites de sites et des chantiers sont organisés pour aider les villageois à clarifier leurs idées du projet. L'approche pratique et technique est favorisée. Ces chantiers ont vite montré leur rôle capital dans l'appropriation du site et du projet par les villageois.
- 3 Une phase de **mise en oeuvre** qui comprend la recherche de fonds, le montage institutionnel, la formation, les études et les suivis. L'ensemble de ces objectifs et activités est ensuite synthétisé en un plan de gestion simplifié en 2004. Ce dernier précise les opérations à mettre en place faisant référence pour la durée impartie (3 ans). C'est à ce moment là qu'est né également le souhait de créer une structure de gestion propre au site : l'association des Marais du Verdier.

Les groupes de travail

Pour chaque grande thématique retenue, un groupe de travail d'une dizaine de personnes au maximum est constitué. Une personne intéressée par plusieurs thématiques peut participer à plusieurs groupes. A chaque réunion, réalisée plutôt en soirée, un représentant du propriétaire et l'animateur sont présents. Des experts extérieurs (*acteurs locaux, professionnels, scientifiques de la Tour du Valat,...*) sont quelques fois mobilisés pour éclaircir certains points. Enfin, dans chacun des groupes, un représentant est désigné comme porte-parole pour évoquer les propositions auprès des autres groupes.



Allier actions de terrain et séances de travail

Aménagement d'une barrière (chantier du mardi).

Progresser avec tous les volontaires en synergie paraît déterminant. Durant la phase de concertation et de co-construction il est utile de développer des activités en parallèle qui permettent de mobiliser les acteurs et bénévoles sur des actions concrètes de terrain. Ces activités facilitent l'appropriation. Il peut s'agir de visites thématiques sur la biodiversité, de chantiers d'aménagement, d'opérations de nettoyage ou de soirées retraçant l'historique du site.

Bienvenue sur Les marais du VERDIER

La Station biologique de la Tour du Valat a acquis les marais du Verdier en juin 2003. Depuis lors, l'aménagement et la gestion du site ont été envisagés en concertation avec les habitants du Sambuc selon quatre grands principes :

- conserver la valeur écologique du site
- un sentier au service des habitants
- un site multi-usages où il y a compatibilité entre les différentes activités
- être le support de projets collectifs

UN SITE NATUREL TRÈS RICHE...

La diversité des oiseaux est remarquable. Le site sert à de nombreuses espèces en cours de migration à l'automne et au printemps. Selon la gestion future des milieux, des espèces à fort statut patrimonial pourront éventuellement nichier sur le site.

... AVEC DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Promenade
Le site est ouvert aux promeneurs, aux cavaliers et aux cyclistes.

Chasse
De début septembre à fin janvier, le bassin d'eau est chassé les matins et soirs. Les chasseurs sont tenus d'utiliser des munitions sans plomb.

Pêche
D'oct à décembre, les pêcheurs à la ligne exercent leur activité autour de l'étang nord.

Pâturage
La présence de chevaux de race Camargue en libre parcours permet l'entretien de la végétation.

L'ensemble des activités est réglementé de façon à permettre leur exercice en harmonie. Les activités spécifiques telles que la chasse, la pêche et le pâturage font l'objet de réglementations spécifiques. Pour connaître ces activités merci de prendre contact avec la Station biologique de la Tour du Valat.

Pour profiter au mieux de cet endroit, veuillez suivre ces quelques recommandations :

- Ne pas marcher sur la végétation.
- Ne pas déranger les animaux.
- Ne pas jeter de déchets.
- Ne pas utiliser de produits chimiques.
- Ne pas faire de feu.
- Ne pas utiliser de véhicules motorisés.
- Ne pas utiliser de produits vétérinaires.
- Ne pas utiliser de produits phytosanitaires.
- Ne pas utiliser de produits de traitement des surfaces.
- Ne pas utiliser de produits de traitement des vêtements.
- Ne pas utiliser de produits de traitement des chaussures.
- Ne pas utiliser de produits de traitement des mains.
- Ne pas utiliser de produits de traitement des yeux.
- Ne pas utiliser de produits de traitement des oreilles.
- Ne pas utiliser de produits de traitement des dents.
- Ne pas utiliser de produits de traitement des cheveux.
- Ne pas utiliser de produits de traitement des ongles.
- Ne pas utiliser de produits de traitement des pieds.
- Ne pas utiliser de produits de traitement des mains.
- Ne pas utiliser de produits de traitement des yeux.
- Ne pas utiliser de produits de traitement des oreilles.
- Ne pas utiliser de produits de traitement des dents.
- Ne pas utiliser de produits de traitement des cheveux.
- Ne pas utiliser de produits de traitement des ongles.
- Ne pas utiliser de produits de traitement des pieds.

Station Biologique de la Tour du Valat - Sambuc - 13080 - France - tél 04 91 87 01 13 - internet stationbiologique.org

■ Une structure de gestion : l'association des Marais du Verdier, signe d'autonomie et de reconnaissance

L'association des Marais du Verdier a été créée en août 2004 suite à la phase de validation des grands objectifs de gestion par les villageois. Son conseil d'administration est constitué de quatre collègues : un pour le propriétaire et trois autres constitués des habitants du Sambuc et correspondant aux thèmes des groupes de travail : activités récréatives, activités pédagogiques et exploitation des ressources naturelles.

Un besoin d'identité

Le dépôt des statuts a très rapidement permis une reconnaissance morale nécessaire pour formaliser une convention cadre de gestion entre l'association et le propriétaire et pour répondre à des appels à projets et bénéficier de subventions des collectivités locales territoriales. La reconnaissance morale de la structure a également permis de préciser les charges et les obligations de l'association dès lors gestionnaire officiel du site. Enfin, la création de l'association, en plus d'asseoir une reconnaissance locale, a pu rassurer certaines personnes préoccupées par le devenir à moyen terme du projet.

Une forte adhésion

En 2010, l'association comptait 85 adhérents parmi les villageois dont 36 adhésions familiales et 14 individuelles. Ses membres soutiennent l'association en s'acquittant d'une faible cotisation : 10€ en individuel et 15€ pour la famille. Pour bénéficier d'un usage particulier comme la chasse ou le pâturage, les adhérents doivent s'acquitter d'un droit d'exploitation supplémentaire qui se formalise respectivement par l'obtention d'une carte de chasse ou une convention de pâturage.



*Réunion mensuelle :
discussion sur le contenu d'une
plaquette de présentation du site.*

Un fonctionnement qui s'adapte aux besoins

Après validation des orientations de gestion par les groupes de travail, le fonctionnement a quelque peu changé. Une réunion mensuelle a été instaurée en soirée pour faciliter la participation des membres. Cette réunion, ouverte à tous, permet de débattre des points de gestion quotidienne et des projets en cours. Les groupes de travail ne sont convoqués qu'occasionnellement pour traiter de points techniques qui les concernent.

Un animateur pour accompagner le processus

Dès la naissance du projet, la question de l'animation s'est posée. Il fallait en effet veiller à ce que les quelques recommandations du propriétaire soient bien intégrées aux réflexions et que les villageois restent mobilisés sur le long terme. De plus, afin que toutes les propositions soient considérées, il semblait nécessaire qu'une tierce personne puisse conduire les débats jusqu'à l'élaboration des objectifs.

Des salariés s'investissent

Un animateur, salarié par le propriétaire du site, est ainsi mis à disposition pour accompagner les groupes de travail. Un autre salarié prend également part aux réunions pour représenter le propriétaire et s'assurer que le cahier des charges soit toujours respecté. D'autres salariés, résidents du hameau par ailleurs, participent également au projet. Ils jouent un rôle déterminant soit dans la vie de l'association, soit en mettant à profit leurs compétences professionnelles (*ichtyologiques- étude des poissons, botaniques, ornithologiques, logistiques, ...*).

La double compétence de l'animateur

Au-delà de la phase de négociation et de concertation lors des réunions de travail, l'animation est également développée sur le site naturel à travers les visites de site et la mise en place de chantiers. L'animateur favorise la mobilisation des villageois, en planifiant les tâches et en garantissant les fournitures et l'outillage nécessaires. Il participe toujours personnellement à la réalisation des chantiers, ce qui est fortement apprécié par les bénévoles. En parallèle, il sollicite des personnes extérieures dont l'expertise technique ou scientifique permet la mise en œuvre des activités ou des suivis.

Une forte légitimité

Le rôle de l'animateur apparaît aujourd'hui déterminant. Son investissement, tant au niveau de la concertation que de la mise en œuvre technique, fait de lui un responsable de projet plutôt qu'un simple animateur qui serait resté neutre sans prendre part aux tâches sur le terrain. Sa présence régulière au village et sa disponibilité jouent certainement un rôle clé. Les premières années, jusqu'à 80% de son temps de travail était consacré au projet.



Le rôle de l'animateur consiste à mobiliser les protagonistes pour qu'ils s'expriment et trouvent des points de convergence. Il doit traduire les idées dans un langage clair pour tout le monde.

Un cadre : le plan de gestion

Le plan de gestion est un document cadre qui s'inspire des méthodes de gestion de projets appliquées à un espace naturel. Il rassemble dans un premier temps l'ensemble des informations relatives à un site. Il précise ensuite les enjeux et formule les objectifs de gestion. Il identifie les actions et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Enfin à échéance, un bilan et une évaluation doivent servir de base à l'élaboration d'un nouveau plan. La trame des plans de gestion est commune en France à l'ensemble des espaces naturels protégés.



Des adaptations qui répondent aux objectifs

Dans le cas des Marais du Verdier, la démarche adoptée est un peu différente de celle employée traditionnellement sur les espaces naturels protégés. Plutôt que de partir sur des enjeux de conservation (*faune, flore ou habitats*), l'objectif ultime est de mettre en place les activités arrêtées lors du processus de concertation. Pour chacune d'entre elles, des efforts visent à identifier les résultats à atteindre (*produits*), les facteurs pouvant influencer leur mise en œuvre (*intérêts faune, flore, habitats, alimentation en eau, climat, ...*) ainsi que l'ensemble des opérations nécessaires pour les concrétiser. Ainsi tout au long de ce processus les enjeux de conservation de la biodiversité sont intégrés aux discussions. La mobilisation des participants à travers des sorties terrain pour envisager les aménagements et les options de gestion est particulièrement utile dans la prise de décisions collectives.

Un document pour tous

L'ensemble de l'information est ainsi rapidement accessible sous la forme d'un livret distribué à tous les membres. Pour que le plan de gestion soit compréhensible par tous, des efforts sont réalisés pour alléger le document final, en privilégiant par exemple plutôt la cartographie que les longs textes et en simplifiant le vocabulaire technique. Son édition scelle des décisions collectives. Le document reste une référence pour tout le monde.

Une charte comme aide à la décision

Dans les démarches collectives, il est souvent utile d'avoir quelques repères ou règles communes. Aussi une charte de bonnes pratiques pour conduire la réalisation de certains chantiers est vite apparue utile. L'existence de principes clairement énoncés a permis un gain de temps pour le choix des matériaux les moins impactants, la sélection des options de gestion les plus souples ou encore le développement des activités les plus respectueuses des enjeux biologiques.

Le multi-usages ou comment partager un territoire



■ La chasse au gibier d'eau

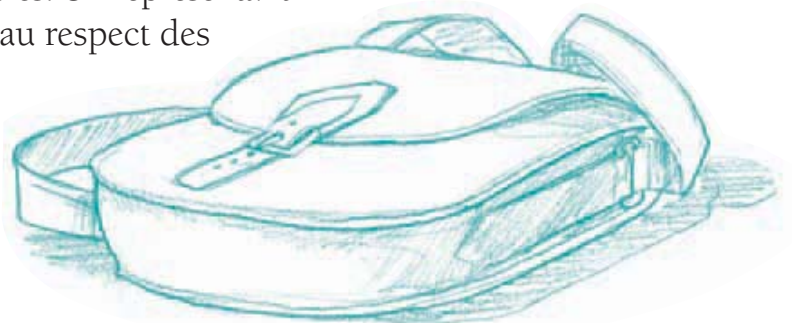
Une demande forte des villageois est de pouvoir chasser sur le site. La Tour du Valat érige donc un ensemble de règles pour une pratique "exemplaire" de la chasse. Sur le site des marais du Verdier, développer une telle activité vise à :

- Démontrer que la chasse peut être compatible avec d'autres usages.
- Faire fonctionner le marais en se calquant le plus possible sur les rythmes naturels.
- Favoriser l'usage encore peu répandu de munitions non toxiques (*sans plomb pour éviter le saturnisme*).
- Expliciter et accompagner le respect du déclassement de certaines espèces de gibier qui ne doivent plus être chassées.

Le propriétaire se dit donc dès le départ favorable à une pratique de la chasse sur son terrain mais pose comme préalable à l'exercice de cette activité les quelques exigences mentionnées ci-dessus. L'acquisition des marais du Verdier semble donc être une opportunité pour développer un projet de gestion concertée avec certains chasseurs Camarguais.

Des usagers très organisés

Dès la genèse du projet, les chasseurs sont conviés aux réunions. Ils intègrent le groupe travaillant sur l'exploitation des ressources naturelles. Leurs connaissances précises de l'aménagement d'un marais de chasse conduisent à des demandes clairement formulées. D'autres personnes non chasseurs s'investissent dans ce groupe et rappellent souvent l'impératif d'usages multiples. Un représentant du propriétaire veille également au respect des recommandations préétablies.



Une activité rapidement opérationnelle

Le choix de développer un marais temporaire est rapidement apparu compatible avec l'alimentation hydraulique du site et le souci de respecter un fonctionnement qui se calque sur les rythmes naturels. L'accueil d'un troupeau de vaches permet de contrôler la végétation et de dégager des revenus pour l'association (*convention d'herbage*). Un règlement de chasse est élaboré et des carnets de chasse permettent d'évaluer l'activité (*fréquentation, nombre d'oiseaux et espèces prélevées, ...*) pour mieux l'adapter, si besoin, aux autres projets.

Des regards qui changent

La contrainte d'utiliser les munitions non toxiques a certainement limité au départ la fréquentation du site, mais les retours positifs sur la valeur cynégétique du marais (*fréquentation importante des oiseaux*) par rapport à celle des marais voisins tendent à convaincre les plus critiques.

De plus des tests in situ sont proposés aux chasseurs du Verdier pour qualifier les performances des cartouches sans plomb utilisées (*groupement et pénétration de la grenaille*).

Petit à petit les chasseurs s'habituent aux munitions non toxiques et prennent le réflexe de restituer leurs carnets de chasse après chaque saison. La fréquentation augmente sans pour autant qu'il n'y ait de problème de compatibilité avec les autres activités développées sur le site. Il est vrai cependant que la chasse se pratique essentiellement à des horaires et à une période de l'année où la fréquentation du site reste limitée et cette activité est dédiée à un seul étang.



*Séance de sensibilisation
aux munitions
sans plomb.*





Des contrôles réguliers

Malgré les efforts consentis, quelques entorses au règlement justifient de maintenir des actions de gardiennage. Une présence accrue sur le terrain permet, entre autres, de renforcer les contacts avec les usagers souvent peu disponibles par ailleurs. Le bon fonctionnement du groupe de chasse du verdier est dû, entre autres, à l'implication de personnes du monde cynégétique dans ce groupe. Cela confère plus de crédibilité aux échanges. La définition collective des règles au sein du groupe a permis d'intégrer des points qui jusque-là n'avaient pas été anticipés. Il en résulte aujourd'hui un règlement strict qui, à bien des niveaux, apparaît aujourd'hui comme exemplaire (nombre de jours de chasse, compatibilité avec autres activités, ...). Si le désengagement d'un des partenaires cynégétiques (pour des raisons indépendantes au projet) a fortement limité le transfert dans le milieu cynégétique local, le bouche à oreille semble aujourd'hui porter ses fruits, à en croire les témoignages positifs.



Témoignage

La chasse au Verdier : un privilège !

Jadis la chasse au Verdier était réservée à des actionnaires. Aujourd'hui ce site privilégié pour la chasse au gibier d'eau est accessible aux villageois à des coûts dérisoires. Malgré le changement de gestion, c'est un marais reconnu pour sa valeur cynégétique où les Sambutens ont toujours rêvé d'aller chasser un jour. En très peu de temps nous avons mis en place l'activité de chasse et rendu le marais attrayant pour les canards. De nombreux chasseurs prennent la carte mais ne viennent jamais, on dirait qu'ils sont simplement satisfaits de pouvoir bénéficier de ce privilège à un moment ou l'autre... En fait c'est certainement aussi pour soutenir notre démarche.

Bernard

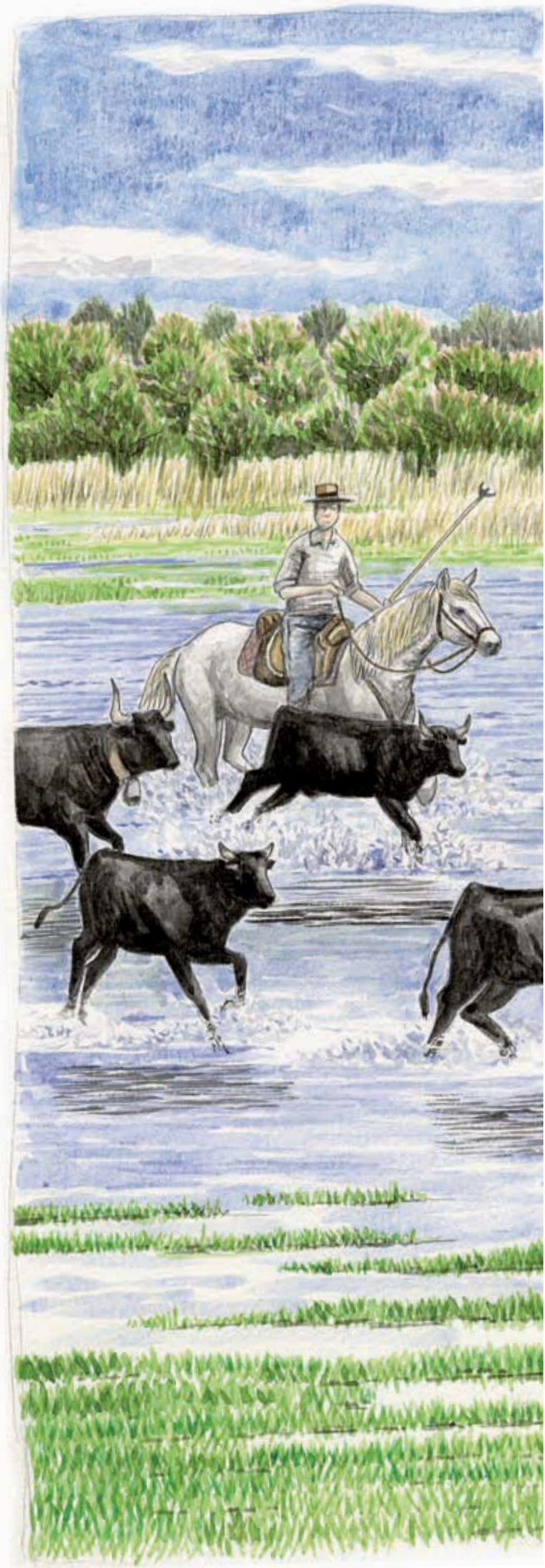
Le pâturage comme outil de gestion

Une attente forte

La possibilité de mettre des chevaux sur le site est un souhait qui a été exprimé à maintes reprises par les habitants lors de l'enquête. Rapidement des éleveurs de bovins Camargue se sont joints à cette demande. Pour les premiers, il s'agissait de quelques chevaux, pour les seconds d'un troupeau de vaches et de veaux pouvant réellement représenter un outil de gestion des milieux. En effet lors de la phase de concertation, le pâturage a été rapidement identifié comme un outil efficace pour contrôler la végétation. Les modalités d'accueil des bêtes ont été discutées avec certains propriétaires dans le cadre des réunions du groupe de travail "activités liées à l'exploitation de ressources naturelles". Elles ont ensuite été synthétisées dans une convention de mise à disposition d'herbage. Un loyer minime est demandé aux propriétaires pour les responsabiliser.

Des bénéfices réciproques

L'accueil de chevaux sur le site a satisfait pleinement leurs propriétaires. La ressource fourragère est suffisamment abondante et aucun problème avec les chevaux n'est à déplorer. Sous l'impulsion de quelques propriétaires, les traitements sanitaires des bêtes ont été améliorés. Une fois par an, les propriétaires se retrouvent autour d'un maréchal ferrant, d'un vétérinaire et d'un ostéopathe pour administrer les soins aux chevaux. L'association prend en charge des analyses coprologiques permettant d'identifier les parasites présents dans l'appareil digestif pour adapter si nécessaires les traitements antiparasitaires. Pour l'association, cette activité pastorale, génératrice de ressources financières, est également un bon moyen pour entretenir la végétation des digues.





L'accueil d'un troupeau de bovins a été plus délicat. De nombreux aménagements ont été nécessaires (*clos de triage, clôture, embarcadère*). Ces installations ont heureusement été financées par une subvention de la région PACA. Elles ont permis d'accueillir le troupeau d'un jeune manadier du Sambuc. Comme pour les chevaux, la pression de pâturage des vaches permet de contrôler la fermeture de végétation et garantit une grande diversité de milieux. Cette activité a par ailleurs permis de proposer aux villageois une journée festive en automne lorsque les gardians regroupent les vaches et les veaux avant leur embarquement et transport vers des pâturages d'hiver.

Une activité sous contrôle

La mise en place des suivis de la pression de pâturage et de la végétation par les botanistes de la Tour du Valat a permis de vérifier que l'objectif opérationnel d'obtenir un marais ouvert propice à l'accueil des oiseaux d'eau et à l'exercice d'une activité cynégétique était atteint.

■ La pêche à la ligne : objectif unique à résultats multiples

Avec une superficie réduite et localisée à proximité de la pompe, le bassin nord semblait tout désigné pour être maintenu en eau et pouvoir un jour proposer une activité de pêche à la ligne.

Un état des lieux

En 2003, à l'arrêt de l'exploitation de la pisciculture, le bassin a été entièrement vidé de son eau et de ses poissons. Dès lors, la végétation terrestre a commencé à s'y développer. Le retour à une activité piscicole nécessitait une remise en eau permanente par un pompage pour assurer des niveaux d'eau élevés et une oxygénation suffisante. Les botanistes de la Tour du Valat, qui prenaient part à l'élaboration de cette activité, alertèrent sur l'évolution de la végétation induite par ce type de gestion en Méditerranée. L'installation d'une roselière et d'herbiers aquatiques étaient prévisibles. Si ces herbiers ne sont pas forcément préjudiciables au développement des poissons, ils le sont pour la pêche à la ligne en limitant l'accès aux zones d'eau libre. En ce qui concerne le repeuplement du bassin, l'option d'un recrutement naturel lors des pompages a été privilégié par rapport à l'alevinage (*réintroduction de jeunes poissons*).

Des adultes peu satisfaits des conditions de pêche proposées

Les fortes contraintes liées à l'évolution de la végétation, les coûts de pompage, la configuration du bassin n'ont pas permis de répondre à une activité de pêche à la ligne optimale comme le conçoivent les adultes. Comparativement à d'autres activités, le manque de personnes véritablement moteurs a certainement joué en défaveur du projet. De manière inattendue, cet objectif a cependant permis de fédérer et de responsabiliser les plus jeunes pêcheurs.

Témoignage

La pêche à la ligne

Aujourd'hui très peu d'adultes viennent pêcher sur l'étang du Verdier à part lors de quelques opérations de pêches collectives pour suivre le peuplement de poissons. Cet étang ne me semble pas assez profond et l'on s'accroche souvent. J'attends beaucoup des travaux qui sont prévus prochainement. L'assèchement du bassin, le creusement d'une grande cuvette et le renforcement de la digue qui se dégrade sont des opérations qui vont permettre d'améliorer les conditions de pêche. Dans un même temps c'est important de garder de la végétation et des oiseaux sur le bassin. L'assec qui sera fait avant les travaux va permettre de dynamiser la roselière. Une fois le site rendu plus attractif, je pense que l'on aura plus de monde même s'il n'est pas aisé de mobiliser les villageois - alors que c'est vraiment ça la finalité de notre association !

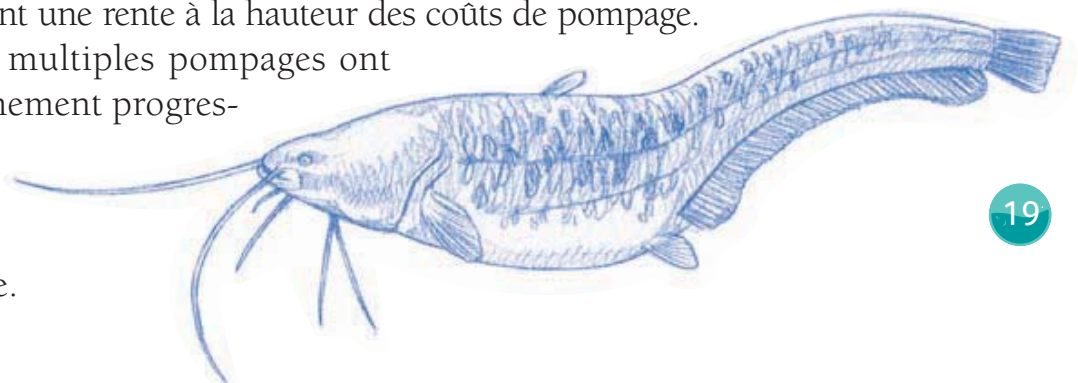
Michel

Des bénéfices collatéraux...

Le maintien en eau du bassin a été bénéfique à plusieurs niveaux. Dès la première année, il a été fréquenté par de nombreux oiseaux d'eau qui s'y reproduisent. C'est devenu très rapidement un site apprécié par les visiteurs et naturalistes qui y observent de nombreuses espèces souvent rares ailleurs (*Talève sultane*, *Butor étoilé*, *Blongios nain*).

Le développement d'une importante roselière a également permis d'envisager son exploitation par un récoltant du roseau. Une activité traditionnelle a ainsi été soutenue tout en assurant une rente à la hauteur des coûts de pompage.

Comme pressenti, les multiples pompages ont assuré un repoissonnement progressif confirmé par des séances de pêche directement réalisées à la sortie de la pompe.



Le rôle épuratoire de la roselière est aujourd'hui valorisé. L'ensemble des eaux de pompage y transite avant de rejoindre par gravité les autres bassins. Les eaux issues du canal de drainage chargées de nutriments (eau de colature des rizières) se trouvent ainsi améliorées.



...qui bénéficie aux enfants

Contrairement à toute attente, ce sont les enfants du hameau qui profitent en premier lieu de l'espace de pêche. Les prises sont nombreuses même si elles ne concernent essentiellement que des espèces communes comme les rotengles, brèmes, carpes et silures. Aujourd'hui les enfants, principaux usagers de l'étang, sont mobilisés pour suivre le peuplement de poisson et consultés pour l'élaboration de leur règlement de pêche.

Suivi de l'évolution de la roselière.



Un cadre sympa pour des activités pédagogiques

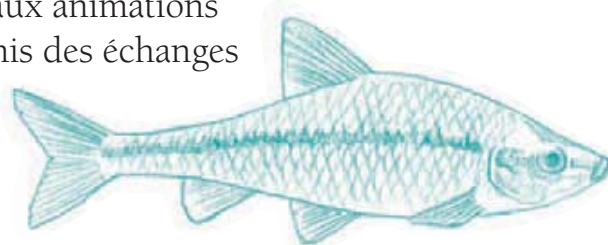
La proximité de l'école primaire et maternelle par rapport au site des Marais du Verdier était une opportunité pour développer des activités pédagogiques avec les enfants du hameau. L'autre enjeu était de mobiliser les compétences en animation des personnes de l'association et de motiver les enseignants et les parents d'élèves à utiliser le site.



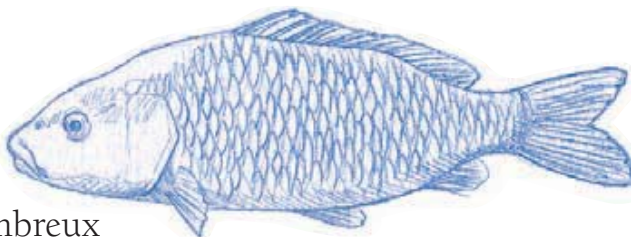
Animation pédagogique avec les élèves de l'école du Sambuc.

L'association a donc proposé des animations aux enseignants : il s'agissait de faire participer les enfants à des activités programmées comme la plantation d'arbres, du nettoyage ou simplement des visites guidées. Progressivement, les enseignants ont fait remonter des propositions d'animation pour que celles-ci soient davantage en adéquation avec le programme scolaire. C'est ainsi qu'une visite à vélo a permis de traiter par exemple de l'orientation et de la lecture du paysage. Plus tard, un programme d'activités a été élaboré avec un des enseignants pour exploiter diverses thématiques à travers les

saisons. Dans ce cas précis, les relations inter-générationnelles ont été optimisées. Les bénévoles actifs se sont retrouvés à faire des animations pour leurs petits-enfants. La participation de certains parents d'élèves aux animations a également permis des échanges nouveaux.



...et des plus grands



La participation à de nombreux événements locaux voire nationaux, l'accueil de groupes d'étudiants ou l'animation de visites thématiques sur le site permet toujours de communiquer sur la démarche et les résultats. La visualisation in situ des pratiques et des modes de gestion appliquée confère au site un rôle de vitrine.

Témoignage

Les activités pédagogiques avec les enfants

Pouvoir fréquenter un espace naturel tel que le marais du Verdier au cœur du village de l'école où j'enseigne est une richesse pédagogique incontestable. Il stimule le désir d'apprendre grâce à l'expérience vécue sur le terrain et donne du sens aux apprentissages.

Les atouts sont multiples :

- La découverte du milieu prend vie à chacune de nos visites. Comment mieux connaître son environnement si ce n'est en pouvant le fréquenter régulièrement en famille mais aussi avec une connaissance que peuvent apporter les sorties pédagogiques avec des intervenants de qualité.
- Plusieurs points du programme peuvent être abordés in situ comme l'observation des différentes manifestations de la vie animale ou végétale, des paysages...
- Une richesse humaine puisque lors de nos sorties les enfants sont accompagnés par des habitants du village qui leur font partager leurs savoirs mais aussi le patrimoine camarguais. Ce regard apporté par les anciens du village renforce et complète l'apport scientifique des professionnels rencontrés.
- Les sorties sont multiples sur une année mais aussi s'étendent sur toute la scolarité de l'enfant. Il peut ainsi avoir un regard qui change en fonction de son âge et des objectifs de chaque sortie. Cela lui permet une découverte régulière, variée et non unique de son environnement.
- Un espace si riche et si proche permet non seulement une régularité de la fréquentation, une réactivité (pas besoin de réserver !) mais aussi et surtout des projets à long terme avec la participation des habitants du village.

Mariéva





Un site d'intérêt pour les ornithologues

La diversité et la spécificité du cortège d'espèces rencontrées attise l'intérêt du site pour les ornithologues de passage en Camargue.

Le dénombrement des oiseaux nicheurs de l'ensemble du marais est réalisé tous les ans depuis 2006 avec les ornithologues du village. L'ensemble du site est parcouru à deux ou trois reprises de bon matin au mois de mai. La présence des couples est essentiellement confirmée par la localisation des mâles chanteurs.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
• Alouette des champs	2	6	6	3	3	4
• Bergeronnette printanière	9	9	2	1	2	1
• Blongios nain			1	1		1
• Bouscarle de cetti	8	7	15	14	29	30
• Bruant des roseaux	2				2	1
• Butor étoilé			1	1	2	
• Canard chipeau					1	
• Canard colvert			1		4	1
• Cisticole des joncs	17	31	10	4	5	12
• Corneille noire		1				
• Coucou	1		1	1	3	2
• Fauvette mélanocéphale	1	1	2	3	2	2
• Foulque macroule	6	10	12	15	13	7
• Glaréole à collier				5		5
• Grèbe castagneux	4	2	9	6	8	1
• Grèbe huppé	1	1	3	2	2	1
• Hirondelle rustique	3	1	2	1	2	2
• Hypolais polyglote		3	2	5	2	
• Lusciniole à moustaches	1		1			
• Mésange à moustaches	1					
• Martin pêcheur			1	1	1	1
• Nette rousse			1	1	1	
• Pie bavarde		1		2	2	1
• Poule d'eau	5	3	1	6	5	4
• Râle d'eau			1	2	1	
• Rossignol	2	3	4	4	15	24
• Rousserolle effarvate	19	6	14	6	19	14
• Rousserolle turdoïde	22	10	12	21	30	10
• Talève			1	1		

Des activités variées pour mobiliser les bonnes volontés



Chantier participatif pour le remplacement de la toiture du hangar.

Le Cabanon, lieu de rendez-vous pour les chantiers et moments de détente

Un lieu convivial au centre des activités

Le local technique renfermant la pompe indispensable à l'irrigation du marais a été nommé "le cabanon". Il s'agit du seul bâtiment présent sur le site. Situé en bordure de la route nationale, il est d'accès direct. Sa restauration était indispensable pour en faire un lieu d'échanges et de rencontres. La priorité étant de retrouver un bâtiment fonctionnel, des rénovations basiques mais aux normes ont été faites pour sécuriser le lieu et le rendre accessible au public. Rapidement le cabanon a été équipé de l'indispensable. Les membres de l'association l'ont doté de tables et de bancs, d'un réfrigérateur et de vaisselle bien utiles pour les casse-croûtes d'après chantiers.

Les chantiers du mardi

Afin d'organiser au mieux les différents chantiers, un jour de la semaine a été dédié à cela. Ainsi sont nés les "chantiers du mardi". Bénévoles et animateurs se donnent ainsi rendez-vous chaque semaine pour mettre en œuvre les travaux, activités sur site. Charge au propriétaire de mettre à disposition du matériel et de l'outillage pour faciliter l'aménagement progressif du site. La fréquence hebdomadaire des chantiers a permis d'entretenir un contact étroit entre le site et les bénévoles. Ils ont ainsi pu apprécier l'évolution naturelle des milieux ainsi que la succession des habitats et comprendre les contraintes et les charges inhérentes à la gestion d'un milieu naturel dans un contexte de gestion participative.

Travail en semaine - divertissement le week-end

La réalisation des chantiers durant la semaine a permis de mobiliser une partie des volontaires sans-emplois ou retraités. Les événements et manifestations sont, quant à eux, proposés systématiquement en fin de semaine pour que le maximum de personnes puisse en profiter.



Réflexion, conception et aménagement collectifs d'un ouvrage : l'observatoire

En général, le marais est un endroit privilégié pour l'observation des oiseaux. Dans le but de développer des activités récréatives et pédagogiques, l'aménagement d'une structure permettant de les observer sans les déranger était un pré-requis.

L'appropriation par l'implication

Plusieurs sorties ont fait l'objet de discussions par rapport à l'emplacement de la structure. Au final, l'emplacement a été arrêté en fonction de

la gestion de l'eau, du contrôle de la végétation, de l'exposition et de l'accessibilité.

Inauguration de l'observatoire.

Le choix du modèle, sa taille, sa hauteur ainsi que les différentes options (*l'accès aux personnes à mobilité réduite, sas d'entrée...*) ont été évoqués directement avec un artisan sur place. Cela a permis de rendre le projet plus concret et opérationnel.

Pour la construction, le principe retenu a été de faire appel à un professionnel qui pouvait co-encadrer le montage de la structure avec les villageois.

Ainsi les huit personnes mobilisées ont réussi à monter l'observatoire en cinq jours (*soit environ 260 heures de travail*). Depuis, passerelle, portails, plate forme d'observation ont été mis en place de la même manière.

Témoignage

Fier d'avoir participé à la construction de l'observatoire

La construction de l'observatoire a été un gros chantier. Il a fallu suivre des plans très précis pour assembler la structure et ensuite l'habiller. C'était un vrai travail de professionnel que nous avons fait là. Grâce à l'encadrement de Alain nous n'avons pas eu de gros soucis.

Ce n'était pas toujours facile de travailler dehors en hiver, 8 à 10 heures d'affilés en plein vent – heureusement que nous étions nombreux. Dans la joie et la bonne humeur tout se passe plus facilement !

Georges

Une fierté partagée

Cette approche du chantier a favorisé les échanges entre participants et a permis de renforcer l'esprit de groupe. La fierté d'avoir participé à un ouvrage à usage collectif a été forte. L'encadrement des travaux par certains professionnels a également contribué à un riche partage d'expériences. Ces échanges ont souvent aidé à rectifier certaines habitudes inadaptées, notamment pour respecter les cahiers des charges, s'assurer des consignes de sécurité ou encore intégrer les contraintes relatives au travail dans un milieu naturel (*dérangement*).

Certains chantiers moins techniques - comme par exemple la rédaction d'un recueil sur la cuisine des plantes sauvages ou la réalisation d'un site Internet - ont jusque là été moins mobilisateurs. Pour les mener à bien, il apparaît indispensable de confier la tâche à un ou plusieurs référents motivés.

Le repas des marais : une invitation à partager la nature

Les salades sauvages

En Camargue, la collecte des plantes sauvages comestibles concerne essentiellement les "salades champêtres" que l'on ramasse à la sortie de l'hiver. Parmi les autochtones, chacun connaissait en somme les "doucettes", l'un cueillant la "Doucette", l'autre la "Chicorée" ou la "Scarole" sauvage mais sans vraiment en savoir plus sur les autres espèces et leurs usages multiples.

De la cueillette à la bouche

Aidé par quelques villageois éclairés, il a été assez aisé de proposer une première sortie sur la thématique des salades oubliées. L'animation des sorties par une botaniste a été précieuse pour l'identification des espèces et la reconnaissance de quelques critères irréfutables.

Si la reconnaissance in situ a été un moment privilégié pour l'identification, la part des considérations culinaires n'a pas été négligée : "quand sont-elles propres à la consommation ? Quand faut-il les cueillir ? Comment les préparer et avec quoi les accompagner ?" Autant de questions / réponses qui permirent de mobiliser des personnes d'horizons éloignés (*botanistes, chasseurs, retraités, cuisiniers, ...*). La diversité des plats évoqués a fait germer l'idée de proposer une nouvelle animation : "le repas des marais".



A table

Par un beau dimanche du mois d'avril ou de mai, l'ensemble des adhérents se retrouvent désormais autour d'une table copieusement achalandée de salades, de tourtes, de quiches et cakes essentiellement réalisées avec les plantes ramassées la veille. Chaque année, la surprise vient de l'ensemble des produits naturels issus des zones humides camarguaises qui complètent les tables sous des formes étonnantes : pâtés de ragondin, friture de Jols (*Athérines*), daube de silure, ...



Repas des marais.

Une approche inattendue

La cueillette des salades sauvages s'est avérée être un outil remarquable pour faire revivre la mémoire collective des us et coutumes gastronomiques de notre région. Le repas, en plus d'un temps fort très convivial, est devenu également un moment privilégié pour évoquer des problématiques communes comme la disparition des milieux naturels, l'érosion de la biodiversité ou encore la "mal bouffe" en général.



Témoignage

“Le repas des Marais”

Tous les ans, au début de printemps, l'association Les Marais du Verdier organise ce qu'on appelle le "repas des marais". Chaque participant prépare un plat à partir de plantes ou d'autres produits récoltés dans les marais et tout est dégusté en commun. Quelques jours avant une sortie est proposée par une botaniste pour identifier les différentes salades dont la région est si riche.

Les chasseurs ne sont pas en reste et parfois les "carnivores" rivalisent d'imagination avec les "herbivores" pour s'épater mutuellement! Ces repas permettent aux "nouveaux" habitants du village de rencontrer des plus "anciens" et d'échanger les savoir-faire, expériences et connaissances. Beaucoup d'habitants récoltaient traditionnellement un tas de choses dans les marais (plus ou moins mangeables d'accord !), mais cela permet aussi de perpétuer ces traditions, et de faire mieux connaître à tous notre patrimoine. Cela rappelle aussi peut-être à chacun les temps où la vie n'était pas aussi facile... à nous de faire en sorte que cela dure ! Un livre sur les salades sauvages du Verdier est toujours en gestation mais cela viendra ! En attendant, ces véritables "festins" rencontrent un succès croissant et on se rend bien compte de l'importance de la gastronomie dans notre culture qui, comme la musique, adoucit certainement les moeurs... et dans ce cas pour pas cher!

Pascale

Un voyage d'étude : aller voir ailleurs pour continuer d'avancer

L'objet initial de ce voyage d'étude a été de se documenter sur des projets dont les problématiques étaient similaires à celle de l'association (*multi-usages, territoire au service des habitants, ...*), de confronter les expériences et d'aller à la pêche aux idées nouvelles.

Un déplacement dans le marais Poitevin en automne 2008 et la rencontre de diverses personnes issues des secteurs de la protection de la nature et du développement local se sont montrés bénéfiques à plusieurs niveaux. En plus des nombreux échanges fructueux avec de nouveaux interlocuteurs, le déplacement a permis de visualiser des aménagements techniques (*pompe éolienne et solaire, gestion de l'eau*) souvent évoqués par l'association. L'illustration de certaines pratiques et usages locaux adaptés à des questions et problématiques environnementales similaires a conforté les opinions sur certaines options développées par l'association. Enfin, le souhait de développer des projets innovants et exemplaires a été renforcé. Le financement de ce voyage d'étude (2700€) a été intégralement pris en charge par l'association.



Plantation d'une haie pour dissimuler la décharge mitoyenne.

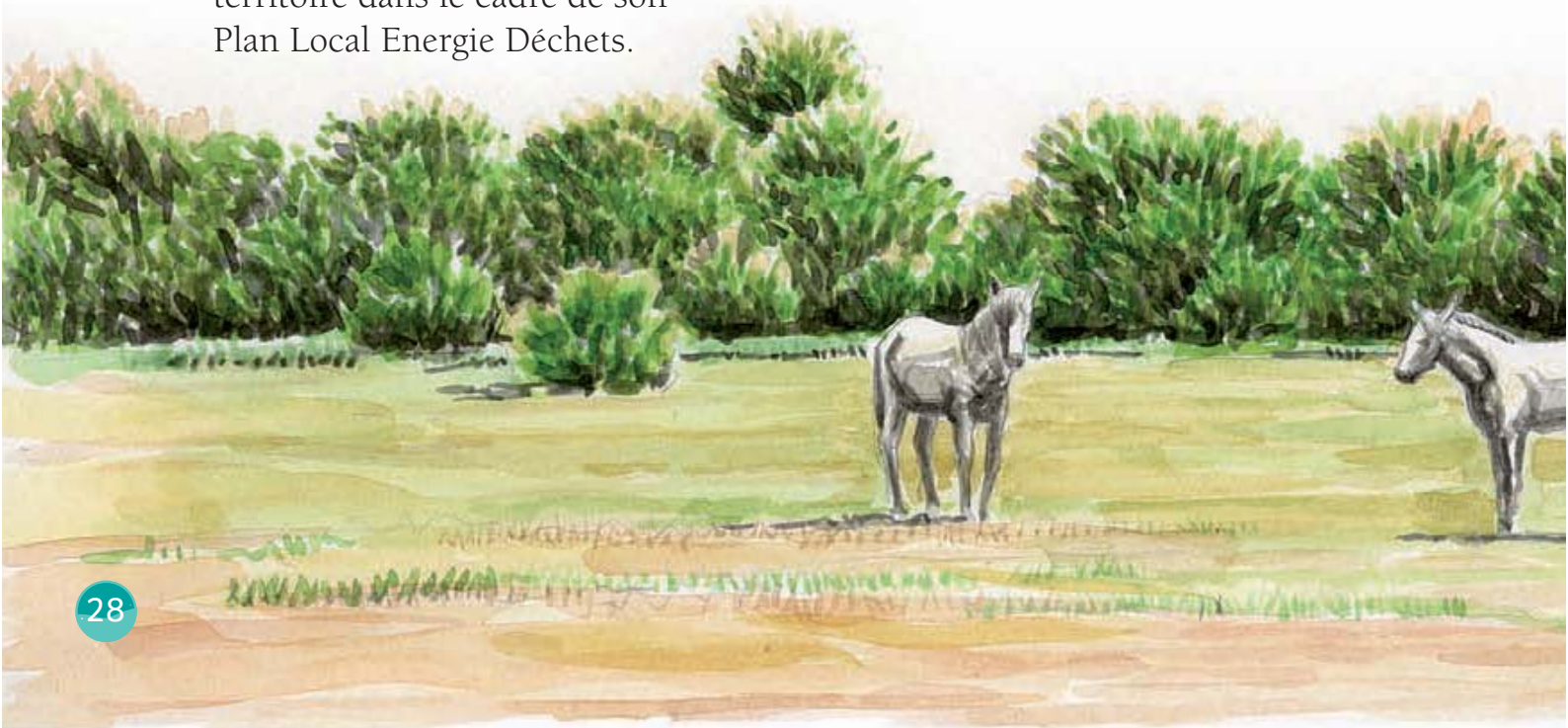
certes sommaires, mais fonctionnels facilitant le tri des déchets. Les cantonniers ont contribué au bon fonctionnement de la plateforme de tri en assurant essentiellement un nettoyage régulier. Une campagne de sensibilisation a été menée par les bénévoles avec la projection d'un documentaire, la visite d'un centre de tri et des animations auprès des enfants de l'école en partenariat avec les services de la commune, ce qui a permis de toucher également une partie des habitants. Ces derniers apparaissent aujourd'hui satisfaits en dépit des nouvelles contraintes (*suppression du libre accès, déclaration de la nature des déchets, obligation de trier*).

Pour la commune, les retours sont également d'ordre financier. Le volume de déchets est moins important que par le passé et ceux-ci sont désormais valorisés. La mobilisation des adhérents reste forte pour améliorer les infrastructures et l'intégration paysagère du site par la plantation d'arbres et de haies. Le Parc naturel régional de Camargue est désormais partenaire pour développer un projet exemplaire sur le territoire dans le cadre de son Plan Local Energie Déchets.

Des activités collatérales : l'aménagement de la décharge

L'impact paysager de la décharge voisine au site a été très vite identifié comme une contrainte forte à traiter au plus vite. L'absence totale de tri et de recyclage des déchets était par ailleurs regrettable. La transformation de la décharge en centre de tri sélectif apparaissait comme une solution pour répondre à ces préoccupations.

Face à une demande clairement énoncée des villageois, la commune a répondu rapidement par la mise en place d'équipements,



Suivre, compter, noter... pour alimenter les réflexions

De nombreuses questions se posaient quant à l'évolution de la végétation induite par la gestion de l'eau et la pression du pâturage. Ces questions étaient effectivement essentielles puisqu'elles pouvaient remettre en cause certaines activités comme la chasse, le pâturage des chevaux ou l'observation des oiseaux.

Les options de gestion privilégiées ont été celles qui étaient les moins interventionnistes et donc les plus liées au rythme saisonnier. Elles ont donc été plus longues à se mettre en place que si l'association avait eu recours à des interventions mécanisées. Pour évaluer l'impact de ces modes de gestion, le principe de mise en place de suivis simplifiés a été validé.

Témoignage

La gestion de l'eau

La gestion de l'eau en Camargue a toujours été source de conflits. Et effectivement ce n'est pas facile de satisfaire tout le monde ! "Pas assez d'eau en été dans l'étang nord, trop d'eau dans le marais en hiver"... Et malgré cela nous avons essayé de répondre à tous nos besoins par une gestion fine et la moins coûteuse possible. Les bénéfices sont multiples. Les assecs estivaux nous permettent de décomposer les vases, de limiter la prolifération des espèces invasives comme le chiendent d'eau et de freiner la fermeture du marais par les typhas. Si les niveaux d'eau trop élevés en hiver limitent en partie l'accès au marais, ils favorisent cependant l'accueil de nouvelles espèces de gibier comme les foulques et les oies.

Yves



Associer bénévoles et scientifiques

Le principe pour développer ces suivis était d'associer les scientifiques de la Tour du Valat dans l'élaboration des protocoles, leur mise en œuvre et l'exploitation des résultats. Pour chaque suivi, des bénévoles étaient mobilisés, associés et formés pour une meilleure compréhension.



Identification et suivi de la végétation aquatique d'un marais temporaire.

Un site sous surveillance

Ces suivis ont permis d'accumuler de nombreuses informations et données sur l'évolution des milieux et des espèces. Ils ont également permis de valider certaines options de gestion comme par exemple la pratique des assecs estivaux pour le contrôle de la végétation et/ou de relativiser certaines craintes comme l'embroussaillage par exemple. Enfin, ils ont permis à quelques bénévoles d'enrichir leurs compétences dans ce domaine.

Des indicateurs pertinents

L'objectif n'était pas de développer des suivis lourds et compliqués à mettre en place. L'intérêt était d'avoir des données qui puissent alimenter les réflexions et les décisions quotidiennes : les niveaux d'eau sont-ils satisfaisants pour les oiseaux ? Le pâturage par les vaches permet-il d'ouvrir le milieu ? Aujourd'hui les résultats constituent les bases des restitutions publiques et des documents d'information. La contribution de certains villageois aux activités de suivis crédibilise les options de gestion qui en découlent.

Des résultats partagés

Si la mise en œuvre des suivis doit être rigoureuse, il en va de même de la restitution des résultats. Ils sont rapidement exploités et rendus publics pour alimenter les réflexions. Enfin, ils sont systématiquement intégrés dans les rapports d'activités distribués lors des assemblées générales et envoyés à l'ensemble des adhérents. Ils constituent les trames des réunions avec les chasseurs, et les autres usagers du site.



Résultats et bilan

Un site de démonstration

Développer un projet avec les villageois n'était pas un pari gagné d'avance. Quelques années après le démarrage du projet, les résultats semblent cependant intéressants. Les principales activités souhaitées par les habitants sont en place. L'intérêt croissant des modèles de gestion participative est réel à en croire les présentations et visites réalisées dans ce cadre. La taille et l'envergure à portée communale, en font un schéma largement transférable à d'autres collectivités, institutions ou structures.



● *Journée conte sur les marais du Verdier.*

Un espace fréquenté

Dès la troisième année d'existence, l'association des marais comptait une cinquantaine d'adhérents parmi les villageois. Des activités maintenant bien établies comme le pâturage, ou la chasse, ont entraîné une fréquentation régulière du site par ces acteurs. L'intérêt ornithologique croissant du site et son libre accès en ont rapidement fait un site largement utilisé par de nombreux naturalistes locaux ou de passage. Enfin, les villageois et des touristes parcourent désormais régulièrement les digues qui ceignent les marais à la recherche des espèces rares ou plus simplement des vaches accompagnées de leurs veaux.

Des objectifs dépassés

L'objectif de départ était de développer un projet de gestion concertée avec les habitants du hameau. Cet objectif semble atteint puisque depuis 2004, une association villageoise a obtenu la délégation du propriétaire pour la gestion du site.

Le principal objectif du projet était de développer sur un même territoire plusieurs activités à caractère collectif qui soient compatibles entre elles. L'exercice semble réussi et une forte proportion de villageois en bénéficie.

Il est clair que le projet, en mobilisant de nombreuses personnes, a joué un rôle de catalyseur d'un point de vue social. Il a par ailleurs permis de mobiliser les habitants sur des thématiques relativement éloignées des considérations initiales. Que l'association devienne un moteur pour la réhabilitation de la décharge en site de tri sélectif en témoigne.

Témoignage “le multi-utilisateur”

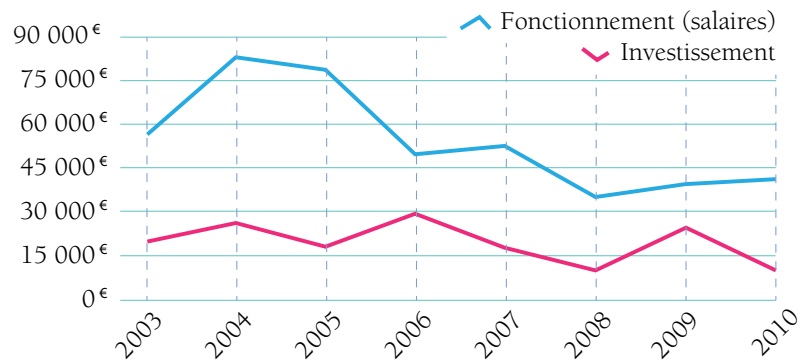


Je crois que j'ai la chance d'être ce qu'on pourrait appeler un "multi-utilisateur" du Verdier. Ce site est tout simplement une excellente opportunité pour exercer différents loisirs à deux pas de chez moi... La famille possède une jument qui pâture sur le Verdier, et grâce à un accord avec un autre propriétaire de chevaux, nous avons la possibilité de monter sur le site ou autour, principalement le week-end en Hiver. En automne, je pratique également un peu la chasse sur la moitié du site autorisée à cette activité deux jours par semaine. Au printemps, il m'arrive assez souvent de faire du vélo sur le site et regarder les oiseaux qui reviennent du Sud, limicoles principalement. En été, c'est un peu la "morte saison", mais les balades le soir permettent encore de faire des bonnes observations : canards et foulques nicheurs, hérons divers, œdicnèmes etc... Pendant toutes ces différentes sorties, je n'ai jamais eu l'impression d'être dérangé par d'autres usagers... ni de les déranger. A cheval ou en "joggant", j'ai rencontré plusieurs fois des ornithologues, des promeneurs ou des chasseurs, des gamins qui pêchaient et même un fauconnier. Divers événements et "banquets" organisés autour de différentes activités (repas des marais, sortie des taureaux etc.) permettent aux usagers de se retrouver sur le marais et ces rencontres ont toujours été très conviviales. A la chasse, vu les horaires (tôt le matin et plutôt le soir), je n'ai jamais rencontré d'autres usagers que des chasseurs. Toutes ces activités sont rendues compatibles grâce au plan de gestion qui a fixé des objectifs et des règles d'usages. La présence d'un animateur sur ce site est certainement responsable de ce succès, tout comme la participation d'une équipe dynamique de bénévoles aux divers chantiers. Je crois qu'il faudrait rester vigilant pour maintenir des contacts fréquents et "légèrement formels" entre tous les différents usagers histoire de bien prendre en compte les opinions et souhaits de tous et adapter les règles d'usage si nécessaire... Ce tableau plutôt idyllique est aussi certainement lié au fait que des sites à "mono-usage" existent tout autour (réserves ornithologiques, chasses etc.) et que la "densité" des usages sur le Verdier est relativement faible. Cela pourrait peut-être devenir plus problématique si la fréquentation et l'utilisation de ce marais augmentaient... En tout cas la réalisation de ce projet me semble être tombée juste au bon moment et au bon endroit.

Jean-Yves

Un projet démonstratif ... mais à quel coût ?

En général, les projets de concertation sont initiés par des opérateurs publics. Dans le cas des Marais du Verdier, l'ensemble de la démarche a été initié par une structure privée (*la Tour du Valat*). Cette dernière a également assuré la prise en charge des coûts d'investissement et de fonctionnement. Dès 2003, le projet a mobilisé un chef de projet et un animateur, tous deux à temps partiel. Selon les thématiques abordées, d'autres compétences de la Tour du Valat ont été mobilisées (*socio-économique / naturaliste / scientifique...*). Les budgets annuels de fonctionnement ont été compris entre 35 000 et 83 000 € pour un équivalent de 85 à 210 jours de travail. Depuis 2004, la majorité des coûts est imputable à l'animation.



Le propriétaire a par ailleurs souhaité mettre à disposition de l'association la gestion du matériel et des fonds pour ne pas entraver la mise en œuvre rapide des activités (*aménagement et révision des ouvrages d'infrastructures, mise en place d'une signalétique, de portails...*). Cet investissement annuel est compris entre 19 000 et 30 000 €.

Témoignage

“Les comptes n'ont qu'à bien se tenir”

Sous son aspect a priori austère, la fonction de trésorier-amateur a plusieurs facettes, toutes enrichissantes, qu'il s'agisse du recueil des cotisations, du paiement des factures, du suivi des recettes et dépenses de l'association, de l'établissement d'un compte de résultat, d'un bilan... Outre le service rendu, c'est une source de contacts avec les membres de l'association, une façon de suivre avec précision ses activités et son développement, sans oublier cette petite satisfaction “d'apprendre quelque chose”. Le fait d'être une habitante du village en contact avec le marais rend ce travail vivant et concret. Il ne s'agit plus de chiffres, mais de tel manadier, tel adhérent, du cheval “Petiot”, des toilettes sèches à “assurer”, des roseaux tordus cette année qui ne valaient pas grand-chose, des moules à rembourser à Jojo, des enfants du village qui arrosent les plantations d'arbres, de la carte de chasse à porter au voisin : mémoire comptable, mémoire chiffrée, mais ô combien vivante !

Nicole



■ Un animateur toujours fortement sollicité

Aujourd'hui, huit ans après le lancement du projet, l'animateur mis à disposition par la Tour du Valat reste très fortement mobilisé (25 à 70% de son temps) pour la conduite des réunions (1 à 2 par mois), pour l'organisation des événements (mensuels), pour la mise en œuvre des chantiers (hebdomadaires), ainsi que pour les demandes de subvention et les réponses aux appels à projets. Il joue toujours un rôle moteur dans tout ce qui est entrepris. L'implication permanente de l'animateur de la Tour du Valat conditionne toujours fortement la mise en œuvre conjointe des chantiers, la bonne réalisation des actions et la forte mobilisation de certains des villageois.

■ Quel avenir pour le projet ?

L'usage du site par les villageois est effectif, mais la mise en œuvre des activités nécessite encore un fort investissement de l'animateur. Aujourd'hui, la vie associative mérite d'être développée pour assurer à terme la pérennisation de l'association et de ses activités. Certaines compétences mériteraient d'être mobilisées pour assurer des tâches administratives ou techniques particulières. Pour le propriétaire, cela signifiera d'assister le projet plus que de l'animer. Le bénéfice en terme de reconnaissance et de résultats pour les villageois n'en serait qu'augmenté.

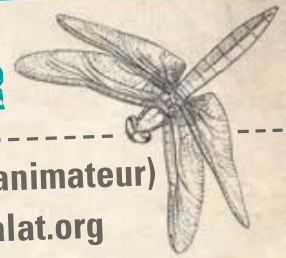
■ L'évaluation

A partir de septembre 2009, une évaluation du plan de gestion a été conduite pour faire le point sur les activités développées. Six réunions ont été programmées pour reprendre les objectifs initialement arrêtés en 2005, analyser leur degré de réalisation, leur pertinence, et considérer leur reconduction ou leur reformulation. Ces analyses, très riches en échanges, ont permis aux adhérents et usagers de réaffirmer leur volonté à s'investir collectivement dans un tel projet de gestion concertée. L'ensemble des conclusions de cette démarche d'évaluation a été formalisé dans un nouveau plan de gestion qui court désormais jusqu'en 2015. Ces nouveaux consensus sont les challenges de demain en terme de multi-activités, d'usage collectif et de gestion conservatoire des marais du Verdier. Gageons qu'ils pérennisent la dynamique de co-gestion développée jusqu'à présent.





ASSOCIATION LES MARAIS DU VERDIER



Adresse : Salle polyvalente du Sambuc
Le Sambuc - 13200 Arles
Site web : www.lesmaraisduverdier.fr

Contact : Nicolas Beck (animateur)
Mail : beck@tourduvalat.org
Tél. : 04 90 97 29 70

Remerciements

Ce livret a surtout pu voir le jour grâce à la mobilisation et au dynamisme des villageois du hameau du Sambuc et des adhérents de l'Association des marais du Verdier : merci d'avoir redonner vie aux marais d'une aussi belle manière ! Nous tenons à remercier les fondations MAVA et Pro Valat ainsi que Luc Hoffmann pour leur soutien à l'ensemble des activités Tour du Valat et au développement du projet des marais du Verdier.

Enfin nos remerciements s'adressent à la commune d'Arles, au département des Bouches du Rhône et à la Région PACA pour leurs contributions financières au bon fonctionnement de l'Association des marais du Verdier ainsi qu'à l'acquisition d'équipements.



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur



ARLES





Tour du Valat

Le Sambuc - 13200 Arles - Fr

Tél. : + 33 (0)4 90 97 20 13

secretariat@tourduvalat.org

www.tourduvalat.org



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

